

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

Bulletin Politique

Sur l'invitation du maréchal de Mac-Mahon, son chef direct, le gouverneur de Paris promet de rester provisoirement à son poste. Il a posé des conditions, on lui a fait des promesses, et ces promesses il faudra les tenir.

Ce loyal soldat refuse de s'engager à la suite du gouvernement dans une route qui lui paraît semée d'embûches et de traquenards. Il trouve que la lettre du confident intime dépasse toutes les bornes de la plaisanterie permise; il comprend moins encore que le *Rappel*, un des plus dangereux organes de la République rouge, ait obtenu l'autorisation de reparaitre, quand on a supprimé le *Gaulois*, quand on menace le *Figaro*, et quand on prépare une loi spéciale pour brider la presse tout entière.

Ce sont là des énigmes qu'il ne s'explique pas, ou plutôt qu'il s'explique trop.

Le plus triste de la situation actuelle, c'est que la droite se laisse encore une fois circonvenir. On l'enveloppe dans un véritable réseau de finasseries; on lui dit noir, on lui dit blanc; on la soufflette sur une joue, puis on l'embrasse sur l'autre; elle se fâche, puis elle se calme, — quelle misère!

Il est de toute évidence qu'elle va céder à de nouvelles ruses et tomber dans de nouveaux pièges.

Voyez-vous ce Barthélemy Saint-Hilaire, ce jeune étourdi de soixante-sept ans, qui ose annoncer la République définitive, et qui écrit: « Le Président me charge, » quand le Président ne l'a chargé de rien du tout? M. Thiers, prévenu de l'escapade, a fait dire à la Chambre qu'il n'était pour rien, — mais absolument pour rien, — dans cette lettre folle expédiée au conseil-général de Meurthe-et-Moselle.

Donc, rassurons-nous et dormons en paix.

Ainsi, après avoir convenablement amendé le projet Victor Lefranc, d'accord avec le ministre, il est présumable que la droite votera pour, et que la gauche à présent va voter contre.

O comédie parlementaire!

Mais autre histoire. Voilà M. Barthélemy Saint-Hilaire qui proteste et qui s'indigne. Il prétend que le ministre de l'intérieur a complètement outre-passé les instructions de M. Thiers, et qu'au lieu de le jeter par dessus le bord, lui Barthélemy, comme un paquet qui surcharge le navire, il aurait dû lui tendre une échelle et le faire descendre au moins convenablement.

— Vous avez raison, mon vieil ami, vous avez raison! »

Et M. Thiers de tancer le ministre de l'intérieur pour n'avoir pas apporté plus de formes dans le désaveu; et M. Lefranc, piqué au vif, de parler de démission.

Doit-on rire ou doit-on pleurer?

Pauvre France! elle est en ce moment plus embarrassée que le coq de Lafontaine. Dans la personne de M. Thiers et de ses ministres elle a trouvé des perles, — de véritables perles, — mais elle s'en débarrasserait de grand cœur, et le moindre grain de... prospérité ferait bien mieux son affaire.

Voici le texte de la loi qui accorde des pensions aux veuves et aux orphelins des victimes de l'insurrection du 48 mars.

Art. 1^{er}. Une pension nationale, annuelle et viagère, de 4,000 fr., reversible par portions égales entre les enfants qui lui survivront, est accordée à la veuve du général Lecomte.

Cette pension se cumulera avec celle de 2,600 fr. à laquelle M^{me} Lecomte a droit comme veuve d'un général de brigade tué à

Art. 2. Une pension nationale, annuelle et viagère de 600 fr., reversible par portions égales sur les enfants jusqu'à leur majorité, est accordée à chacune des veuves des gendarmes et sergents de ville, gardiens de la paix, gardes de Paris, employés des bureaux de la préfecture de police en fonctions ou ayant cessé leurs fonctions, tués comme otages, ou massacrés au dehors d'une action militaire, pendant l'insurrection de la Commune de Paris.

Art. 3. Les enfants mineurs de gendarmes, sergents de ville, gardiens de la paix, gardes de Paris, employés des bureaux de la préfecture de police tués dans les conditions relatées par la présente loi, s'ils sont orphelins de père et de mère, recevront, jusqu'à leur majorité, une pension annuelle de 250 francs.

Il y a eu de nombreux désappointements lors de la séance du 2 mars. Les billets de tribune avaient été demandés avec fièvre et enlevés avec triomphe; mais l'ajournement du rapport sur la pétition catholique en faveur des droits du Saint-Père a consterné tout le monde.

Ainsi l'on n'ose pas se prononcer sur les scandales qui désolent et humilient la religion de la France!

On n'ose pas même avoir un avis pacifique sur des actes qui ont violé toutes nos traditions de foi nationale et de prépondérance européenne! On ne baisse pas le front, on n'a pas de honte!

Comment donc! au contraire, après une preuve de défaillance aussi caractérisée, la Chambre est de belle humeur. Jugez plutôt.

Après l'ajournement de la pétition, il convient à l'Assemblée d'ajourner aussi la

discussion sur l'Internationale, parce qu'on vient de constater l'absence de M. Tolain.

Une voix. — Est-ce qu'il est à Genève? (on rit.)

Une autre voix. — M. Jules Simon n'est donc pas présent? (Les rires recommencent beaucoup plus forts.)

Rira bien qui rira le dernier.

Le *Journal de Paris* parle d'une explication assez animée qui aurait eu lieu entre M. Dufaure et M. Pouyer-Quertier, à propos de la déposition faite par ce dernier devant la cour d'assises de la Seine-Inférieure, en faveur de M. Janvier de la Motte.

M. Dufaure se serait trouvé très-offusqué par cette déposition. On se demande si M. Thiers ne sera pas obligé d'opter entre son ministre de la justice et son ministre des finances.

Etranger.

ESTAGNE. — De nouvelles révoltes naissent d'éclater. La reine passe les jours et les nuits dans son palais, hanté par des intrigants de bas étage, à verser les larmes les plus amères et à tressaillir en lisant l'histoire de l'empereur Maximilien, écrite par son aumônier.

Le roi écrit chaque jour à son père, lui disant, comme le Christ: « Père, éloignez de moi ce calice. » Il mande à chaque instant le ministre d'Italie et prépare avec lui son départ de Madrid.

Et, pendant que toutes ces transes affligent et épuisent les hôtes du palais, les vendeurs de journaux crient à tue-tête, sous les fenêtres de la royale demeure:

« Achetez le *Combat* avec l'abdication de monsieur (don) Amédée. »

« Achetez la *Igualdad* avec l'appel au peuple. »

A Olite, ville de la Navarre, dit le correspondant du *Soir*, j'ai vu de riches propriétaires qui abandonnaient leurs terres, fuyant des *partageux*, qui les avaient assaillis la veille à main armée, et contre lesquels l'autorité est impuissante à les protéger.

ROME. — On écrit à l'*Univers*: Le prince Frédéric-Charles est toujours ici. Muet sur les affaires italiennes, respectueux en parlant du Pape, il se montre loquace et dur quand il s'agit de la France. Il y avait là des Italiens qui l'accablaient de compliments sur la grandeur de l'Allemagne, sur les victoires des armées de Guillaume; mais il a répondu que, vus à distance, les événements prenaient des proportions plus grandes que la vérité. « Le secret de la victoire, a-t-il dit, est de se former soi-même et de former les autres à la guerre. La France est du haut en s corrompue. Il n'y a qu'une classe debout

et digne, noble et patriotique, véritablement influente, c'est le clergé. Il était impossible de ne pas l'admirer sur le champ de bataille.

« Le clergé est la seule chose que l'Allemagne n'ait pas vaincu en France... Il y a en France une République sans républicains... M. Thiers se cramponne à son provisoire, comme un vieillard qu'il est se cramponne à la vie, qui est elle-même un provisoire... Les Orléans sont radicalement impossibles et M. d'Aumale n'est pas sérieux... Ou l'empire ou la monarchie légitime, cela seul est possible... L'empire a pour lui les campagnes, les intérêts matériels... La monarchie a pour elle le clergé et les populations que conduit le clergé.

« Le comte de Chambord est, d'ailleurs, loyal, inébranlable, et notre seul ennemi sérieux... Dans un temps donné, la France devra recommencer la guerre, nous ne nous le dissimulons pas, et nous serons prêts... Mais avec l'Empire la victoire sera facile... Contre la monarchie elle pourrait nous coûter cher. »

Telles sont les paroles que j'ai notées à mesure qu'elles m'ont été rapportées.

Je me dispense d'aucun commentaire.

Où en sommes-nous?

La France épuisée, blessée, démembrée, gît à terre, — et se demande qui va panser ses blessures.

Voilà un an qu'une Assemblée, choisie en huit jours au milieu de l'effacement général, avec mission unique de refaire le pays, voilà un an que cette Assemblée discute, péroré, fabrique des lois; et nous sommes toujours comme au lendemain de la signature de la paix, sans solution, sans gouvernement.

Je dis sans gouvernement! Je n'ai certes en rien l'intention d'attaquer M. Thiers, ni de contester la seule autorité qui maintient l'ordre; je veux dire simplement qu'un gouvernement sans lendemain n'en est pas un, et que le pays ne se relèvera pas sans une solution définitive.

Mais là commence la difficulté.

On conteste à cette Assemblée le caractère constituant. On a tort, si par là on entend une Assemblée représentant fidèlement le pays; — car jamais Chambre n'a été l'image plus fidèle de la nation. Quand on la suit quelques jours, soit dans ses moments de fièvre ou de passion, soit dans ses discussions d'affaires, où les opinions les plus opposées sont mises en avant, et où l'on vote plutôt par lassitude que par conviction, — on retrouve bien là le pays tout entier.

Oui! on retrouve l'image de la France dans cette Assemblée, impuissante, indifférente et lasse; ce sont les trois caractères actuels de notre tempérament politique.

Nous sommes impuissants, parce que, divisés en plusieurs partis qui tous rêvent le

pouvoir, nous ne voyons dans la politique qu'un vaste champ ouvert à toutes les ambitions; parce que nous songeons à nos intérêts personnels au lieu de songer à la patrie; parce que depuis quatre-vingts ans que la Révolution est déchainée, chaque revirement social est une occasion de dire à son voisin: Ote-toi de là que je m'y mette! Comme Rabagas, au lieu de voir des questions à résoudre, on ne voit que des positions à prendre. La faute n'est pas tout entière à notre génération: elle est surtout aux représentants de certains partis qui, sans patriotisme, sans pudeur, sans conscience, maintiennent la France dans cette division qui la tue, au lieu de revenir à un principe qui la ferait revivre.

Nous sommes indifférents, parce que chaque génération a vu à elle seule plusieurs gouvernements, dans chacun desquels elle a cru trouver la paix, le repos, les institutions surtout qui nous manquent.

Car, il faut bien le dire, nous n'avons pas d'institutions depuis quatre-vingts ans; et c'est la vraie cause de notre décadence.

M. Jules Simon, qui n'est pas suspect en pareille matière, remarqué avec justesse, dans son livre de *la Liberté*, que l'ancien régime avait des institutions, et que ces institutions détruites n'ont été remplacées par rien! On a tout jeté par terre, tout renversé à la fois, et l'on n'a mis que de grands mots à la place des principes. Que l'on conteste ces principes, si l'on veut, il n'en est pas moins vrai qu'on ne les a pas remplacés. Il est resté de cette ruine complète un scepticisme politique général qui nous rend indifférents à toute question de principes et même souvent aux questions d'intérêts qui s'y rattachent. Nous ne croyons plus à rien, nous sommes blâsés sur tout, parce que nous avons usé et abusé de tout.

séquence de ces révolutions perpétuelles. Nous avons besoin de repos, nous le sentons, un besoin impérieux, pour travailler et refaire la richesse perdue, pour panser nos plaies; et nous n'avons pas même l'énergie d'un dernier effort pour sortir de l'impasse où nous sommes. Nous entrevoyons bien encore par instants où est la vérité, où est le salut: un certain frémissement a agité la France lorsqu'elle a entendu par deux fois la voix du dernier descendant de ceux qui l'ont faite grande jadis. Mais nous ne pouvons pas sortir de notre torpeur et de notre décadence.

Il y a les préjugés habilement entretenus, les vieilles haines révolutionnaire, qui se révoltent encore; mais ce n'est pas là la vraie raison qui nous empêche de revenir au principe. Ce qui nous rend impuissants, c'est notre lassitude, notre manque d'énergie; nous ne sommes même plus capables d'un grand effort.— Qu'on regarde attentivement cette guerre de 1870; — ces bandes levées à la hâte n'ont résisté en rien; elles ont marché comme on les poussait, mais elles ont marché sans énergie, sans enthousiasme, sans avoir même le courage du désespoir; elles ont marché comme un peuple las qui subit une impulsion, sans la comprendre!

M. Gambetta s'est fait dernièrement rappeler à l'ordre pour avoir dit à la Chambre: « Vous avez préféré la paix à l'honneur! » — La réprimande était juste, car le mot était odieux de la part de celui qui n'est jamais allé où il envoyait les autres. Mais, enfin, il y a au fond quelque chose de vrai; en ôtant à cette interruption la violence qui la rend coupable, on y retrouve le caractère vrai de cette malheureuse guerre: on l'a faite avec lassitude, on l'a terminée par lassitude. Je n'en recherche pas la cause; je

contaste un fait. Le pays est las de tout, et n'est plus capable d'aucun effort.

On se demande s'il n'est pas comme un cheval fourbu qui est sur ses boulets, et qui ne peut être guéri que par le feu?

Correspondance.

A M. EUGÈNE DE MIRECOURT.

Rennes, 3 mars 1872.

Je viens de lire, Monsieur, votre article du 29 février, qui a pour titre: *A soixante-quinze ans de distance*.

Ou je me trompe, ou votre pensée est celle-ci:

« Présentons à la France le duc d'Aumale, Thiers, Gambetta, ou tout autre individu qui, par lui-même ou par les siens, ait donné des gages aux principes révolutionnaires, il ne réunira jamais les conditions d'autorité que je réclame, et qu'eût réclamées avec moi le comte de Maistre.

» Recevez, etc.

» TEXIER DE VIEL. »

RÉPONSE.

Je ne crois pas qu'on puisse tirer de mon article une autre conclusion.

Pour exercer l'autorité, il faut en être digne, c'est-à-dire « obtenir le suffrage de la France honnête, conservatrice et chrétienne. » Ce sont là mes propres paroles. Si aujourd'hui, comme autrefois, un seul homme peut obtenir ce suffrage, cet homme serait encore celui du comte de Maistre, c'est le vôtre, Monsieur, et c'est aussi le mien.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

M. RANC

Et les frères de la doctrine chrétienne.

Il y a quelques jours, M. Ranc, ancien membre de la Commune et aujourd'hui membre du conseil municipal, vit un enfant qui lisait une brochure, se mit à causer avec lui et apprit que la brochure en question avait été donnée au petit garçon par le frère de l'école de la rue des Martyrs, dans le neuvième arrondissement, et qu'elle avait pour titre: *Opinion d'un maître d'école sur l'enseignement primaire*. M. Ranc, se souvenant de son ancienne profession de directeur de la police à Tours, prit note de ces faits et s'entendit avec ses amis les radicaux du conseil municipal pour attaquer les frères de la doctrine chrétienne, et prétendre qu'ils avaient manqué à leurs devoirs en répandant parmi les enfants des écoles de la rue des Martyrs et de la rue Lepic, un pamphlet politique et en le donnant en prix.

Une longue discussion eut lieu à cette occasion dans le sein du conseil municipal, et les radicaux en profitèrent pour prononcer, selon l'usage, leurs discours violents. Le préfet répondit qu'il ignorait l'incident, cause de la dénonciation, et déclara qu'une enquête serait ordonnée.

A la séance du 24 février, M. Say est venu donner des explications sur le fait dont il s'agit.

Il a dit qu'en effet la brochure en question avait été répandue à un très-petit nombre d'exemplaires, qu'elle n'avait pas le caractère d'un pamphlet, et, qu'en outre, elle n'avait pas été donnée en prix. Il a ajouté que le supérieur des écoles chrétiennes, conformément à la loi de 1850, avait cru devoir révoquer l'un des frères et suspendre l'autre.

Mais ce que M. Say n'a pas dit, c'est que la révocation a eu lieu sur sa demande, et qu'il n'aurait tenu qu'à lui d'arrêter cette af-

faire, ainsi que le supérieur le désirait, en n'infligeant aux deux frères qu'un simple blâme; ce qui n'a pas été dit encore, c'est que l'enquête a été favorable aux deux frères, et qu'à l'égard de celui qui a été révoqué, l'inspecteur de l'Université et l'inspecteur délégué de la mairie ont déclaré que c'était un homme profondément estimé, et qu'il était noté pour la récompense de premier ordre, faveur très-rarement accordée aux instituteurs laïques ou congréganistes.

Le préfet, s'il n'avait pas désiré être agréable à M. Ranc, ancien membre de la Commune, et à ses amis, aurait pu ne pas exiger l'application la plus sévère de la loi de 1850; les radicaux du conseil ne lui ont su aucun gré de sa condescendance, et ils le lui ont dit.

Ils auraient probablement voulu que le frère si admirablement noté fût condamné au moins à la déportation, conformément aux principes de liberté mis en pratique par la Commune.

LE CORRESPONDANT DU TIMES.

Un curieux dialogue aurait eu lieu, à Anvers, entre M. de Chambord et un correspondant du *Times*. Jusqu'alors nous avions cru ce dialogue parfaitement apocryphe; mais, comme il n'est pas démenti, nous en donnons l'extrait le plus significatif, c'est-à-dire une espèce de profession de foi politique, qui doit donner à réfléchir aux plus incrédules et contenter les plus difficiles.

— Monseigneur, objecte le correspondant, vous dites, dans votre dernier manifeste, que vous représentez la réforme, et non la réaction; vos ennemis ont imaginé que c'était là une menace contre les institutions libérales de la France.

— Oui, répondit M. de Chambord avec un accent de sincérité, il est de coutume en France de ne pas admettre la sincérité des paroles. Ce mot de réforme signifie qu'il y a à redresser des choses mauvaises, mais non pas qu'il faut détruire des conquêtes libérales. J'ai dit ce que je pensais; si j'avais voulu faire entendre autre chose, je me serais exprimé autrement.

— Ensuite, on prétend, Monseigneur, que vous n'acceptez pas la monarchie constitutionnelle, et que vous voulez mettre fin au régime parlementaire.

— J'ai dit juste le contraire; je n'ai pas employé le mot « parlementaire, » parce que, les idées étant perverties par l'abus des mots, beaucoup de personnes s'imaginent qu'une monarchie parlementaire ne doit être qu'une monarchie nominale. Je me suis servi du terme de monarchie représentative: il implique que la monarchie représente la nation, qui est en même temps représentée par ceux qu'elle choisit comme conseillers du monarque et comme mandataires pour la législation.

— Monseigneur, on annonce encore que votre premier soin sera de supprimer le suffrage universel, parce que vous le regarderiez comme incompatible avec le mécanisme régulier d'une monarchie et comme à condamner en raison de son origine purement révolutionnaire.

— Là encore, répondit le prince, mes vues ont été exagérées. Ce n'est pas le suffrage universel que je voudrais supprimer, mais le hasard universel. C'est aujourd'hui souvent le pur hasard qui guide les électeurs, et la nation se laisse, dans le choix de ses mandataires, conduire par des considérations étrangères; elle est alors la première victime de son erreur. Pour être représentée en toute sécurité, elle doit agir en pleine connaissance des faits, et en ne tenant compte que des considérations en harmonie avec le vrai but d'une élection.

— On prétend encore, et c'est là le reproche qu'on vous fait avec le plus d'insistance, que vous voulez rétablir une certaine féodalité, reconstituer les castes, et spécialement rendre au clergé son ancien pouvoir, ses anciennes richesses.

— Ce sont là de pures calomnies. J'aspire à être le monarque de toute une nation, et non celui d'une classe privilégiée. J'ai tou-

jours reçu avec égal plaisir les ouvriers, les négociants, les laboureurs et les gentilhommes. Je ne veux enlever à la nation aucune des prérogatives qu'elle a conquises. Je respecte la liberté de conscience et des cultes: je ne serai jamais un chanoine couronné; mais je suis un descendant de saint Louis, et je désire ne pas avoir à le rappeler constamment ni à l'oublier entièrement.

— C'est une croyance générale en France que votre première œuvre sera de restaurer le pouvoir temporel du Pape.

— Le Saint-Père, répliqua le prince avec une certaine solennité, nous donne lui-même l'exemple d'une soumission absolue aux décrets de la Providence. Sa position est très-difficile, et cependant il ne se plaint pas. Il sait que son refuge est dans Celui qui est plus puissant que tous les rois de la terre.

— On ajoute encore, Monseigneur, que vous n'avez pas été résider à Bruges pour ne pas porter ombrage aux princes d'Orléans en vous fixant auprès de votre neveu de Parme que vous êtes censé avoir adopté.

— Oui, oui, dit le prince en riant, tout sert de matière à dissensions, comme si les choses n'étaient pas d'elles-mêmes assez compliquées. Sachez que les ducs de Parme ne sont pas en ce moment à Bruges.

— Alors donc, Monseigneur, il est bien vrai que vous recevriez à bras ouverts le comte de Paris.

— Certainement, répliqua-t-il avec énergie: il serait temps que la Providence mit fin à tout cela. Le comte, ajouta-t-il, a été longtemps attendu ici.

— Mais, Monseigneur, vos amis viennent de signer un programme qui laisse de côté quelques-unes de vos déclarations les plus formelles, et qui prône des idées que vous n'avez pas avouées jusqu'ici, et que vous n'adoptez sans doute qu'avec réserve.

— Tout cela, dit le prince avec quelque chaleur, ne me regarde pas. Mes amis ont fait ce dont je ne leur ai jamais contesté le droit: ils ont échangé leurs idées; encore une fois, cela ne me regarde pas.

— Avez-vous l'intention de publier, comme on le dit, un nouveau manifeste? ou bien pensez-vous seulement vous expliquer publiquement à propos de quelques points sur lesquels vous ne vous êtes pas encore prononcé?

— Non, dit le prince; j'ai maintenant abandonné ce projet. Cela n'aurait aucune utilité pour l'instant; mais, quand je croirai le moment venu, je m'expliquerai de manière à dissiper tous les doutes.

Après quelques autres questions, le prince tendit la main au correspondant du *Times*, et le remercia affectueusement.

Celui-ci ajoute que ce qui le frappa le plus, ce fut la promptitude avec laquelle le prince répondit à ses questions. Il acquit ainsi la preuve que le comte de Chambord avait réfléchi sur tous les problèmes mis sur le tapis.

Faits et propos du jour.

Deux excellentes boutades du chroniqueur de *Paris-Journal*:

« La droite ne votera pas la loi Victor Lefranc, elle ne la votera pas!

» Moi, mon petit doigt me certifie, au contraire, que la majorité votera tout ce que demandera M. Thiers, tout, tout, tout! et mon petit doigt est aussi malin que celui de la petite Louison; il ne m'a jamais trompé. M. Thiers, qui gouverne mal, probablement grâce aux ministres de pacotille dont il s'est embéguiné, M. Thiers, qui gouverne mal, manœuvre admirablement. Il a exécuté, depuis huit jours, deux coups de politique qui sont de première force. C'était, la semaine dernière, une ardeur, un entrain, une confiance dans les conciliabules du centre droit et dans ceux de la droite! On prenait des airs mystérieux! On était fier! On n'avait la bouche pleine que du fameux manifeste! On venait de le signer! Et des deux mains encore!

» — Avez-vous signé, vous? — Si j'ai signé! Vous me demandez si j'ai signé!

» Les têtes brûlaient, le comte de Chambord était à Anvers, le comte de Paris allait s'y rendre; il ne s'agissait plus que d'attacher le grelot. Déjà l'on s'approchait doucement, tout doucement de Rominagrobis à

demie assoupi. Mais Rominagrobis tout à coup s'éveille et se dresse sur ses deux pattes de devant, il présente la loi Lefranc, ce qui est sa manière de faire le gros dos, et voilà toute cette troupe de souris frétilantes qui se disperse *con furia!* Le comte de Chambord s'évanouit d'Anvers. Le comte de Paris corrige les épreuves d'un nouvel ouvrage de ses oncles, qui sera intitulé: *L'Art de ne pas régner*. Y a-t-il vraiment un manifeste? Pas du tout! Vous nous la baillez bonne avec votre manifeste! Où prenez-vous ce manifeste? Le parti légitimiste n'en a jamais entendu parler, et le parti orléaniste ne le connaît pas. »

Deuxième boutade :

« Mais il a donc le diable au corps, ce petit serpent de Saint-Hilaire! Fi! fi! le vilain et le méchant, qui écrit et fait publier des lettres incongrues en cachette des grands parents! Ne rougissez-vous pas de ce que vous avez fait, mauvaise tête que vous êtes? Agit-on de la sorte, quand on est un garçon bien tranquille et bien sage? Met-on le feu aux poudres pour le plaisir de passer un quart d'heure ou deux de bon temps? Comprenez-vous l'étendue de votre faute? Confessez-vous que vous seul avez failli tout perdre? Mais voyez donc! Il n'a pas l'air de se douter seulement de ce qu'il a fait! Il resterait là planté devant l'univers entier!

» Et quel bonheur encore que la chose soit arrivée à temps aux oreilles du Président! Comment le Président est-il parvenu à connaître dans tous ses détails l'escapade de son jeune étourneau de secrétaire, malgré les précautions que celui-ci a dû prendre pour les lui laisser ignorer! C'est un miracle.

» M. Thiers, illuminé d'une idée soudaine, s'écrie: « J'y suis! Je gage que c'est encore Saint-Hilaire. Partez, Lefranc, volez. J'ignore tout. Saint-Hilaire a pris cela sous son bonnet de philosophe. Dites-leur bien que c'est Saint-Hilaire. »

» M. Lefranc court en carrosse jusqu'au pavillon de Maroc. Il va de commission en commission, et de bureau en bureau, jetant partout la formule magique: « C'est Saint-Hilaire! » Sa parole vaut de l'or. Personne ne doute: « Eh quoi! c'était Saint-Hilaire! » frémissent toutes les lèvres ravies de plaisir: « C'était Saint-Hilaire! » Quel bonheur! Nous ne serons plus obligés d'interpeller et de nous opposer et de prendre des mines farouches.

» Une demi-douzaine d'hypocondriaques, que rien ne satisfait, veulent encore faire des objections. « — Mais, puisqu'on vous » dit que c'est Saint-Hilaire! »

» Un poids-tombe des poitrines; les cœurs tressaillent d'aise; un air de félicité se peint sur les physionomies; on rit, on s'embrasse; on vient encore une fois d'échapper au naufrage: les statues même de la galerie des Tombeaux semblent s'animer de bonheur. C'est Saint-Hilaire! C'est Saint-Hilaire! C'est le poumon! C'est votre léthargie! C'est Saint-Hilaire! On va sur cette base raffermir un gouvernement qu'on voulait renverser l'instant d'avant, et fonder une République dont on ne voudra plus l'heure d'après. »

Il faut que certains journaux soient bien à court de copie pour allonger comme il le font la sauce de l'attentat de Londres. Belle histoire vraiment! Un fou présente à la reine un vieux pistolet, qui n'est pas même chargé, et voilà des détails à n'en plus finir, sur cette sotte affaire.

Le Pays a reparu, et M. Paul de Cassagnac reprend sa plume de rédacteur en chef.

Le gouvernement ottoman s'émeut du grand rassemblement maritime que la Russie prépare dans la mer Noire.

Il vient de faire demander des explications à Saint-Petersbourg.

Le Monde a reçu de Rome les dépêches suivantes :

« M. Thiers a nouvellement offert l'hospitalité de la France au Pape si Sa Sainteté se décidait à partir.

» L'empereur d'Autriche a positivement offert à Pie IX le château de Salsbourg.

» Ces offres ont été faites spontanément, en prévision d'une éventualité dont rien jusqu'ici ne fait encore prévoir la réalisation.

» Les bruits relatifs à des projets de départ du Pape pour Malte et à une convocation du Concile en Autriche sont absolument faux. »

En dépit des déclarations faites à l'Assemblée nationale en ce qui touche la souscription pour la libération du territoire, M. Paul Dalloz et ses amis ont le dessein de ne pas interrompre les efforts qu'ils ont déjà faits, dans le but de donner à l'initiative individuelle une part dans l'œuvre de la délivrance. Les comités continuent de fonctionner et on continuera à faire appel au patriotisme de tous.

Chronique de l'Ouest

ET
CHRONIQUE LOCALE

Le Comité central de Maine-et-Loire pour la souscription patriotique des Femmes de France est constitué.

Il se met en relation avec toutes les communes du département pour y organiser des comités. Les personnes qui veulent adhérer aux statuts sont priées de se faire inscrire et de verser la cotisation de dix francs.

Elles devront s'adresser soit au siège du Comité central, de 3 à 5 heures, soit chez messieurs, Jagot-Rémars, négociant, rue Saint-Aubin, 74, Laigre, négociant rue de la Laiterie, et Jules Lemotheux, banquier, place des Halles, secrétaires-trésoriers de la commission des finances.

(Union de l'Ouest.)

Une réunion générale de l'Œuvre de Saint-Michel pour les bons livres, aura lieu le jeudi 7 mars, à trois heures, dans la chapelle des RR. PP. Jésuites.

Mgr Freppel parlera en faveur de l'Œuvre. Il y aura un salut en musique.

Le maire de la ville d'Angers fait savoir que, le lundi 48 mars, un concours aura lieu devant une commission composée de MM. Saint-Saëns, Guilman et Chevillart, pour l'emploi de professeur de chant dans les Ecoles communales.

S'adresser à la mairie pour avoir le programme du concours.

On lit dans le *Journal du Loiret* :

« Une forte crue se manifeste en Loire.

» Le fleuve atteint, à l'étiage du pont d'Orléans, 4 mètre 70 centimètres. »

M. le préfet d'Indre-et-Loire vient de recevoir de M. le ministre de l'intérieur avis de l'ordonnement de la somme de 167,620 fr., formant le premier cinquième de l'allocation de 838,100 fr., accordée au département, à titre de dédommagement aux victimes de la guerre.

Les mandats de paiement d'un cinquième des sommes attribuées aux communes dans la répartition de ladite allocation (voy. n° 50 du *Recueil des actes administratifs* de l'année 1874) seront très-prochainement adressés à MM. les receveurs municipaux.

Le 2 mars, un jeune enfant de 4 ans, Jean Coulbault, demeurant à Tigné, s'est tué en tombant à la renverse d'une hauteur d'un mètre.

Le petit malheureux s'était brisé le crâne dans cette chute.

PRIME EXCEPTIONNELLE

Offerte aux seuls abonnés de l'ÉCHO DE L'OUEST.

LES CENT QUARANTE volumes de la galerie biographique de M. Eugène de Mirecourt sont un véritable monument d'histoire contemporaine, auquel toutes les bibliothèques réservent une place. Plus de deux cents personnages marquants du XIX^e siècle figurent dans cette galerie. Le portrait de chaque personnage est en tête de la notice qui lui est consacrée. Avec un courage dont on voit peu d'exemples, M. Eugène de Mirecourt, fort de sa conscience, sûr de son droit, méprisant les clameurs de la libre-pensée et de la démagogie, ces deux fléaux de notre époque, a su conduire son immense travail à bonne fin. Non-seulement *les Contemporains* sont une œuvre littéraire, écrite avec un talent réel et sous la forme anecdotique la plus attrayante, mais encore c'est une œuvre de vérité, une œuvre de justice, et surtout une œuvre éminemment morale et chrétienne.

Tout abonné à l'ÉCHO DE L'OUEST peut souscrire à la collection des 140 VOLUMES pour une somme de QUARANTE FRANCS au lieu de SOIXANTE-DIX FRANCS. — Paiement après livraison FRANCO. (Voir aux annonces pour la formule de souscription.)

L'ABANDON DE LA FOI

CAUSE DE NOS MALHEURS.

Dans sa lettre pastorale pour le carême de 1872, monseigneur l'archevêque de Bordeaux signale avec une éloquente énergie cet abandon de la foi par la France moderne.

« Non, s'écrie-t-il, vous ne pouvez ignorer vos devoirs. L'Église vous les enseigne, par ses ministres, dès vos plus tendres années; vos mères vous les ont rappelés, et plus tard, au sanctuaire domestique, celle qui est la compagne de votre vie, vous a toujours prêché, plus encore par ses exemples que par ses paroles, vos saintes obligations. Bien plus, aux jours où un reste d'habitudes chrétiennes et le sentiment des convenances vous ont conduit au temple, n'avez-vous pas entendu le Christ lui-même, dans la personne de votre pasteur? Quelquefois même, malgré vos longs oublis, la conscience a pris parti contre vous, et lorsque, le jour du Seigneur, vous entendiez la voix de l'airain sacré vous conviant à la prière, quelque chose se remuait dans votre cœur pour vous rappeler des besoins méconnus et des devoirs foulés aux pieds. Que dis-je, lorsque votre fille, l'ange du foyer domestique, au jour de sa première communion, vint se jeter dans vos bras, pour vous demander d'unir la bénédiction paternelle à l'absolution du prêtre, vous vous sentîtes ému au plus profond de vos entrailles, vous versâtes quelques larmes peut-être, mais vous roidissant contre votre propre émotion, résistant aux entraînements de votre cœur, vous ne suivîtes que des yeux, à la sainte table, votre enfant qui allait recevoir de son Dieu un lustre nouveau pour son innocence, et ajouter je ne sais quoi de plus tendre à son amour pour vous.

Eh bien! je le sens, ces remords, ces voix intérieures, ces attendrissements, n'étaient pas faits pour réveiller certaines âmes de leur assoupissement; mais la justice du Seigneur n'a-t-elle pas parlé à son tour?

Un coup terrible a été porté à la France dans sa prospérité, dans sa gloire militaire, dans son intégrité territoriale; elle a vu ses enfants décimés par une guerre atroce et leur sang couler à flots sous le fer de l'ennemi. Les transactions commerciales ont souffert, la fortune publique a été compromise; une effroyable lutte fratricide a éclaté dans les murs de la capitale, devenue comme un immense brasier. Or, pendant que le doigt de Dieu écrivait sur les maisons calcinées de la moderne Babylone l'appel suprême de sa miséricorde et de sa pitié, qu'avez-vous pensé, qu'avez-vous dit? — Je rougis de le rappeler; mais au lieu d'implorer la merci du ciel et de reconnaître que tant de désastres avaient leur source dans le mépris de la loi évangélique, vous avez cherché aux événements dont vous étiez les témoins des causes naturelles, et, au lieu de vous frapper la poitrine, vous avez accusé la faiblesse ou l'impéritie des gouvernants, vous avez parlé de surprise et d'imprévoyance! — C'était Dieu qui vous parlait, pour vous rappeler au salut par le repentir, et vous n'avez regardé que du côté de l'homme! Un pareil aveuglement n'est-il pas fait pour exciter toutes nos alarmes? »

Après avoir prouvé que l'abstention de pratiques religieuses est non seulement un scandale, mais encore une lâcheté, Monseigneur ajoute :

« Enfant de l'Église militante, soldat de Jésus-Christ, que faites-vous pour défendre son drapeau? Ils étaient moins coupables que vous, ces malheureux qui faiblissaient en présence du bourreau. C'est la chair, s'écriaient-ils, lorsque, pleins de honte et de repentir, ils demandaient à rentrer dans le sein de l'Église, c'est la chair seule qui est coupable; c'est elle qui a succombé; sa faiblesse a été la cause de notre ruine. Mais vous, quel péril avez-vous affronté? quelle torture avez-vous subie? Avez-vous résisté jusqu'au sang? Vous avez renié votre Sauveur, je ne veux pas dire à la voix d'une servante, l'épreuve eût été trop forte pour votre courage, mais devant une ombre, un fantôme que votre pusillanimité seule vous rendait redoutable.

« Ah! nous connaissons maintenant le mystère de tant de défaillances. Comment être fort contre les ennemis de son pays, quand on est si faible contre soi-même? Que deviennent les serments prêtés devant les hommes, quand on a violé tant de fois ceux que l'on a faits au souverain Maître? Déserteurs de votre conscience et de nos autels, pouviez-vous porter fièrement le drapeau des braves? Vous trouviez, n'est-ce pas, une plus facile victoire à immoler les ministres de Jésus-Christ, à chasser de leurs paisibles retraites des vierges timides, à arracher du milieu de leurs enfants les pieux instituteurs qui enseignent l'amour de Dieu, le respect et l'obéissance au père et à la mère, sans oublier ce qu'on doit à la patrie? Ah! nous aimons mieux nous rappeler ces nouvelles légions thébaines qui rallumaient leur courage au foyer sacré de l'amour de l'Église et de la France. Chers soldats de Loigny, de Coulmiers et autres lieux, votre héroïsme nous console de bien des disgrâces! Laissez-nous contempler en vous une fois encore cette union si touchante, cette union incomparable de la valeur et de la vertu!

« Vous comprendrez maintenant le sens de ce mot de Pie IX prononcé dans une réunion de jeunes hommes, réunis le 15 décembre dernier pour le complimenter: « Re- » gardez, mes enfants, la société; voyez ce » qu'elle est, et vous trouverez qu'elle est: » non pas aveugle comme la société an- » cienne, mais apostate. » Voilà le mot: l'apostasie! l'éloignement de Dieu, la séparation de Dieu. C'est le cri de l'ancien peuple en délire: *Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous! Nous n'avons d'autre roi que César!* »

« Oui, l'apostasie est devenue la reine du moment. Elle est dans les institutions sociales. D'une part, il y a longtemps que les princes ne veulent plus rien recevoir des mains bénies de la religion, frein et appui de leur pouvoir.

Ils n'ont pas voulu comprendre que cette majesté suprême de convention qui les environne n'est selon Bossuet, qu'un reflet et comme un écoulement de la majesté suprême de Dieu, et que l'onction sainte qui les consacrait, leur communiquait, aux yeux des peuples, quelque chose de la puissance et de l'autorité divine. D'un autre côté, ces principes éternels d'ordre et de justice qui, depuis l'origine des siècles, servaient de base à la législation des États, et formaient le droit des nations, ne sont plus pour les novateurs que des monuments surannés dont il faut hâter la ruine, pour faire place à ce qu'ils appellent un droit nouveau, dont l'élasticité se prête mieux aux caprices et à la licence des multitudes.

« Apostasie dans la famille, où les habitudes religieuses disparaissent, où la foi s'altère et s'éteint. On n'y prie pas; on n'y observe plus les préceptes de l'Église. La religion n'est plus qu'un hôte importun et arriéré que l'on n'appelle ni aux repas, ni aux fêtes, ni aux douleurs. A sa place, on invite les affaires, la vanité, la volupté; à cette dernière, magnifiquement vêtue, on dit: *Tu sede hic bene*: Venez vous asseoir ici, près de nous, au siège d'honneur; à la religion, pauvre et déconsidérée: *Tu sta illic, aut eade sub scabello pedum meorum*: Mets-toi sur l'escabeau où reposent mes pieds. »

DÉPÊCHES

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

Rouen, 3 mars, 6 h. 20 du soir.

Toutes les plaidoiries des défenseurs de M. Janvier de la Motte et de ses co-accusés sont terminées.

Le procureur général, M. Isoard, rentre dans l'examen des faits contestés par la défense; il dit qu'il a reçu une dépêche de M.

Casimir Périer, lui demandant si les détails donnés par les journaux sur la déposition de M. Pouyer-Quertier étaient exacts : il a répondu affirmativement.

Le procureur général conteste que le ministre de l'intérieur ne puisse pas réclamer les sommes dues à l'État par un préfet ; il conteste aussi, en citant la loi, que le ministre des finances soit compétent en ce cas.

M^e Lachaud réplique ; il parle avec une grande chaleur. La salle d'audience est comble. Un calme parfait règne autour du palais de justice. On a remarqué que le procureur général a reçu pendant l'audience des dépêches de Versailles.

Le verdict sera rendu demain.

Paris, 4 mars.

Toujours bien informé, puisqu'il possède un tabouret dans... l'antichambre du Président de la République, le *Bien public* assure qu'un nouveau voyage du général Bourbaki à Paris, ou plutôt à Versailles, n'a, en aucune façon, trait à la politique. Le général serait tout simplement venu déposer devant la commission chargée de l'enquête sur la capitulation de Metz. Voilà plusieurs fois que le général Bourbaki fait le même chemin pour traiter de la même question. Mais, voyez la singulière coïncidence : le général est aussitôt remplacé par le préfet du Rhône. Est-ce que M. Pascal vient aussi déposer devant la commission d'enquête ?

O naïveté des officieux ! jamais de mesures, jamais de tempéraments, jamais de critique ; toujours accepter les affirmations du cabinet ; toujours laisser son gros bon sens de côté pour les raisons quintessenciées d'un chef de bureau, ou d'un ministre aux abois. Triste besogne, en vérité.

On s'entretient de toutes parts de la crise ministérielle imminente par suite de la retraite probable de M. Pouyer-Quertier. Tous les partisans de l'impôt sur le revenu s'agitent pour faire valoir la candidature de M. Casimir Périer ; ils y sont aidés par les membres les plus avancés de la gauche, que la conversion imprévue de M. Périer aux idées

républicaines a bien disposés en faveur de leur nouveau confrère.

On nous assure que M. Gambetta partira chaudement cette candidature auprès de M. Thiers. On sait qu'actuellement l'influence de M. Gambetta dans les conseils du gouvernement est devenue très-importante et très-ménagée.

Le ministre de la marine a démenti verbalement, de la façon la plus formelle, les bruits qui ont circulé relativement à l'envoi d'une croisière dans la Manche pour s'opposer à un débarquement imaginaire.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 MARS 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	56	55	» 25	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	935	»	5	C. gén. Transatlantique, j. juill.	385	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	»	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	425	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	83	»	»	comm., 125 fr. p. j. nov.	615	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	520	»	»
5 % Emprunt	89	35	» 30	Crédit Mobilier	472	50	»	Société autrichienne, j. janv. .	890	»	5
Obligations du Trésor, t. payé.	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	»	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	215	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	440	»	»	Orléans	294	50	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	381	25	» 3	Est, jouissance nov.	487	50	» 5	Paris-Lyon-Méditerranée.	297	»	»
— 1865, 4 %	443	75	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	870	»	»	Est	280	50	»
— 1869, 3 % t. payé.	271	75	»	Midi, jouissance juillet.	610	»	2 50	Nord	303	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	248	»	» 7	Orléans, jouissance octobre. . . .	965	»	» 5	Ouest	285	»	»
— libéré	247	»	»	Orléans, jouissance octob.	872	50	7 50	Nord	303	»	»
Banque de France, j. juillet.	3385	»	» 10	Ouest, jouissance juillet, 65. . . .	560	»	»	Midi	288	50	»
Comptoir d'escompte, j. août.	700	»	» 50	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes	287	50	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	501	25	»	Compagnie parisienne du Gaz.	772	50	7 00	Vendée	272	50	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	»	»	»	Société Immobilière, j. janv. . . .	50	»	»				

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir, —	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — soir, —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

LES CONTEMPORAINS

Portraits et silhouettes au XIX^e siècle, par EUGÈNE DE MIRECOURT.

140 VOLUMES. — Prix : 70 francs. — Chaque volume, par la poste, 60 centimes.

LISTE COMPLÈTE DES 140 VOLUMES.

PREMIÈRE SÉRIE.

- 1 Jules Favre.
- 2 Victor Hugo.
- 3 Berryer.
- 4 Le Père Félix.
- 5 Balzac.
- 6 Châteaubriand.
- 7 Odilon Barot.
- 8 Villemessant.
- 9 Dumas père.
- 10 Le Bibliophile Jacob.
- 11 Auber. — Offenbach.
- 12 Rosa Bonheur.
- 13 Emile de Girardin.
- 14 M^{re} Dupanloup.
- 15 Rose Chéri. — Bouffé.
- 16 Timothée Trimm.
- 17 Gérard de Nerval. — Eugène Guinot.
- 18 Gavarni.
- 19 Théophile Gautier.
- 20 Crémieux.
- 21 Garibaldi.
- 22 Sainte-Beuve.
- 23 Paul de Kock.
- 24 Jules Janin.
- 25 Barbès.
- 26 Lacordaire.
- 27 Guizot.
- 28 Lamartine.
- 29 Béranger.

- 30 Lamennais.
- 31 Charles Monselet.
- 32 Ponsard.
- 33 Augustine et Madeleine Brohan.
- 34 Cavour.
- 35 L'Impératrice Eugénie.
- 36 Bismark.
- 37 Ingres.
- 38 Alphonse Karr.
- 39 Mazzini.
- 40 Canrobert.
- 41 François Arago.
- 42 Armand Marrast.
- 43 Havin.
- 44 Méry.
- 45 Victor Cousin.
- 46 M^{re} Arnould Plessy.
- 47 Elie Berthet. — Etienne Arago.
- 48 Arnal. — Adolphe Adam.
- 49 Cormenin.
- 50 Mélingue.

DEUXIÈME SÉRIE.

- 51 Pie IX.
- 52 Louis Veillot.
- 53 Mérimée.
- 54 George Sand.
- 55 Henri Monnier.
- 56 Félicien David.
- 57 Alfred de Musset.
- 58 Pierre Leroux.

- 59 Scribe.
- 60 Ricord.
- 61 Thiers.
- 62 Raspail.
- 63 Rochefort.
- 64 Edmond About, — Carnot, — Changarnier.
- 65 Villemain.
- 66 Beauvallet.
- 67 Michelet.
- 68 Dupin.
- 69 Henri Murger.
- 70 Gustave Planche.
- 71 Montalembert.
- 72 Falloux.
- 73 Dumas fils.
- 74 Déjazet.
- 75 Rachel.
- 76 Le Père Hyacinthe.
- 77 Clairville. — Eugène Labiche.
- 78 Frédéric Lemaître.
- 79 Ledru Rollin.
- 80 Blanqui.
- 81 Louise Colet.
- 82 Garnier-Pagès, — Le Père Enfantin, — Cabet.
- 83 Le baron Taylor.
- 84 Saint-Marc Girardin.
- 85 Napoléon III.
- 86 Le prince Napoléon, — Causidière.
- 87 Mirès.

- 88 Emile Deschamps.
- 89 Arsène Houssaye.
- 90 Pierre Dupont.
- 91 Champfleury, — Courbet.
- 92 Emile Augier, — Théodore Barrière, — Anicet Bourgeois.
- 93 Paul de Cassagnac.
- 94 Emile Ollivier.
- 95 M^{re} Mermillod.
- 96 Cavaignac.
- 97 Proudhon.
- 98 Antonelli, — M^{re} Darboy.
- 99 Salvandy.
- 100 Alfred de Vigny.

TROISIÈME SÉRIE.

- 101 Horace Vernet.
- 102 M^{re} de Girardin.
- 103 Rothschild.
- 104 Roger de Beauvoir, — Alphonse Brot, — Th. de Banville, — Barthélemy.
- 105 Félix Pyat, — Louis Blanc.
- 106 Rossini.
- 107 Le Père de Ravignan.
- 108 Amédée Achard, — Sardou, — Louis Desnoyers.
- 109 Viennet, — M. de Barante.
- 110 M^{re} Georges.
- 111 Lola Montès.
- 112 Eugène Delacroix.

- 113 Anaïs Ségalas.
- 114 Emmanuel Gonzales. — Gondrecourt.
- 115 Julia Grisi. — Clémence Robert.
- 116 Berlioz.
- 117 Mac-Mahon.
- 118 Guillaume I^{er}.
- 119 Paul Delaroche. — Decamps.
- 120 Henri Heine.
- 121 Eugène Sue.
- 122 Gérard le tueur de Lions.
- 123 Octave Feuillet. — Léon Gozlan.
- 124 Nogent S'-Laurens.
- 125 Considérant, — Flocon.
- 126 Philartète Chasles.
- 127 Samson. — Got (de la Comédie Française.)
- 128 Grassot.
- 129 Louis Jourdan. — Bocage.
- 130 Octave Féry. — Lachambeaudie.
- 131 Meyerbeer. — Halévy.
- 132 Taxile Delord. — Fiorentino, — Hipp. Castille.
- 133 Paul Féval. — Villiamé.
- 134 Francis Wey.
- 135 Le docteur Véron.
- 136 Le comte de Chambord.
- 137 Gambetta. — Trochu.
- 138 Renan. — L'abbé Châtel.
- 139 Lamoricière.
- 140 Les princes d'Orléans.

FORMULE DE SOUSCRIPTION : A M. le Directeur de l'*Echo de l'Ouest*, place du Marché-Noir, à Saumur. — « Je soussigné, abonné à l'*Echo de l'Ouest*, déclare souscrire à la collection contemporaine de M. EUGÈNE DE MIRECOURT, pour la somme de quarante francs, payable après la livraison franco des 140 volumes. » — Dater, signer lisiblement et indiquer exactement l'adresse (affranchir).



LE PHÉNIX

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Garantie : Cinquante-trois Millions.

Assurances pour la vie entière : Un capital est payé au décès de l'assuré.

Assurances mixtes : Un capital est payé à l'assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années, ou à ses héritiers aussitôt son décès.

Les assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de 50 p. 100 dans les bénéfices de la Compagnie. La participation calculée sur le montant de toutes les primes versées a donné les résultats suivants pour l'année 1870 :

Assurances vie entière.	4.08 %
Assurances mixtes.	4.20 %

Pour chacune des trois années, 1866, 1867 et 1868, ces résultats avaient

été de 4.20 % pour les assurances vie entière, et 5.40 % pour les assurances mixtes, et en 1869, de 4.44 % pour les assurances vie entière, et de 5.52 % pour les assurances mixtes.

L'assurance présente donc un double avantage : elle garantit l'avenir de la famille ; elle constitue pour l'assuré un placement de fonds.

Envoi franco de notes explicatives.

S'adresser à Paris, au siège de la Compagnie, rue de Lafayette, n° 33 ;

Et dans les départements, à ses Agents généraux ;

A Saumur, à M. DUVEAU, agent général de la Compagnie, successeur de M. PINEAU-MORICET, quai de Limoges, 117. (116)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément.

MAISON, sise à Saumur, carrefour de la Douve, n° 73, ayant salle à manger, salon, plusieurs chambres à coucher, écurie, parterre et bosquet ; MAISON à côté, partant le n° 71, ayant cuisine, trois pièces, parterre et dépendances ;

ET PETIT LOGEMENT, ayant entrée par la rue de la Butte-des-Moulins.

La maison n° 73 pourrait être louée de suite.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (122)

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (308)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

GRANDE ET BELLE MAISON

Située rue de la Visitation, n° 13.

Occupée autrefois par M. Félix Nau de Maupassant ;

Elle est composée au rez-de-chaussée d'un salon, de deux salles à manger et office, cuisine et arrière-cuisine, cinq chambres à coucher, greniers et deux mansardes, jardin, cour, écurie et remise.

S'adresser à M^{re} veuve DROUARD, rue de la Marine, sur les Ponts.

M^e SANZAY, notaire à Brézé, demande un clerc capable de faire le courant d'une étude. (99)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.